



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VEZELS ROUSSY
20 DES VALLEES
15130 VEZELS ROUSSY

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Reçu en préfecture le 14/10/2024

Publié le

ID : 015-211502570-20241010-2024_20-DE

Département

PREFECTURE DU CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC SUR CERE

Séance du 10 octobre 2024

Délibération : N° 2024-20

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt quatre le Jeudi 10 Octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 20 DES VALLEES 15130 VEZELS ROUSSY sous la présidence de Monsieur Jean Luc TOURLAN, Le Maire

Date de convocation du Conseil : 01 octobre 2024

Présent(s) :

Mrs TOURLAN Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, CAPREDON Jean-Baptiste, LAMOUREUX Alain, PEGORIER Jean-Luc; Mmes BOLLAERT Maryse, PEPIN Monique, PRADAL Stéphanie, VIGNES Sylvie, LESCURE Céline

Absent(s) :

Mr MAX Pablo

Secrétaire de séance :

Mr ROUMANIOL Jacques,

**ADOPTION RAPPORT ANNUEL sur le SERVICE PUBLIC de COLLECTE et ELIMINATION des
DECHETS MENAGERS 2023**

DELIBERATION

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les grandes lignes du rapport annuel 2023 sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés instauré par le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, rapport établi par les services de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac à laquelle la commune de Vezels-Roussy adhère.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service dont la gestion est confiée à la CABA.

DECISION

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le rapport sur la qualité du service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés 2023

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Émis et rendu exécutoire
le 10 octobre 2024
Reçu en Préfecture
le 14 octobre 2024
Publié ou notifié
le 14 octobre 2024

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 10 octobre 2024

Le Maire

Jean Luc TOURLAN

Envoyé en préfecture le 14/10/2024
Reçu en préfecture le 14/10/2024
Publié le
ID : 015-211502570-20241010-2024_20-DE



Le secrétaire de séance
jacques Ramaniol